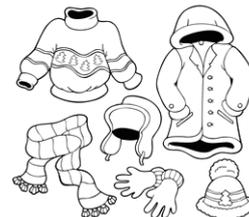


GRANDE VENTE D'AFFAIRES D'HIVER POUR ENFANTS ET ADOS

**Buvette et
petite restauration !**

SAMEDI 04 octobre 2025
À la GRANDE SALLE de Morrens



Chers Parents, Chers Élèves,

L'APE Haut-Talent est heureuse de vous proposer sa grande vente d'affaires d'hiver ! Préparez-vous à la saison d'hiver qui arrive et venez vendre ou acheter les affaires de vos enfants (skis, combinaisons, etc.) !

Dépose des articles : Vendredi 03 octobre de 16h30 à 19h*
Vente membres APE ** : Samedi 04 octobre de 10h00 à 11h00
Vente publique : Samedi 04 octobre de 11h00 à 15h30
Restitution : Samedi 04 octobre de **17h30 à 18h30**

Afin de vous permettre de vendre et/ou d'acquérir des articles de qualité, veuillez prendre connaissance des informations suivantes :

- Articles admis :**
- ✓ Matériel de sport d'hiver tel que skis, snowboards, ski de fond, luges, bobs, patins à glaces, casques, masques
 - ✓ Habits d'hiver et vêtements de sport pour enfants et adolescents
 - taille : dès 98
 - vêtements individuels uniquement, les lots ne sont pas admis (exception : pantalon de ski + veste de ski assortis)
 - ✓ Equipements d'apprentissage (ex. harnais, tryski, etc.)

- Articles refusés :**
- × Sous-vêtements
 - × Casques présentant des signes d'usures

- Règlement :**
- Tous les articles doivent être **en bon état, propres et complets**
 - Les coordonnées du vendeur doivent être indiquées sur les articles d'une valeur de plus de 50 CHF
 - Les articles invendus seront récupérés par les vendeurs lors de la restitution
 - Récupération du montant de la vente : 90% pour les membres** et 70% pour les non-membres ; les montants non récupérés lors de la restitution deviendront propriété de l'APE

- Liste :**
- Les articles sont à répertorier sur la liste figurant au verso
 - **Le numéro de liste est à obtenir par email avant le 1^{er} octobre à contact@ape-haut-talent.ch**
 - Deux listes par personne présente admise

- Étiquettes :**
- Chaque article doit absolument être muni d'une étiquette volante (pas de ruban adhésif) et cartonnée, solidement attachée, indiquant : le numéro de la liste ; le numéro de l'article ; une description ; le prix et, au besoin, la taille.
 - Les articles munis d'étiquettes non conformes seront refusés

Pour des ventes réussies et nombreuses, nous vous demandons des prix ronds. Informations et exemple d'étiquettes sont disponibles sur www.ape-haut-talent.ch; contactez-nous à contact@ape-haut-talent.ch pour obtenir un numéro de liste ou trouver une réponse à vos questions.

* En cas d'empêchement pour la dépose d'articles, contactez-nous pour trouver une solution.

** Si vous désirez devenir membre de l'APE Haut-Talent, la cotisation annuelle de 45.- par famille sera à régler avant le début de la vente. Nous vous rappelons que 25.- sont ensuite reversés à l'APE Vaud.